

OUI au PDRZA le 28 septembre : une opportunité à ne pas manquer !

Le vote du 28 septembre prochain sur le **Plan directeur régional des zones d'activités (PDRZA)** est crucial pour l'avenir économique et territorial de notre Vallée.

Contrairement à certaines idées reçues, le PDRZA n'est pas conçu uniquement pour les grandes entreprises horlogères. Il prévoit aussi des surfaces adaptées aux besoins des **artisans, des petites entreprises et des entrepreneurs locaux**. Ainsi, un espace de **10'000 m² aux Ordonns Sud, au Brassus**, sera spécifiquement réservé pour accueillir des PME et des ateliers artisanaux.



Un plan équilibré pour tous

Le PDRZA est avant tout un outil d'équilibre. Il garantit que **toutes les catégories d'entreprises**, grandes ou petites, puissent trouver leur place et se développer, tout en **préservant la qualité de vie, la nature et l'agriculture** qui font la richesse de notre région.

Préserver la Vallée et son patrimoine naturel

La Vallée de Joux s'étend sur **164 km²**, dont **plus de 96 % sont en zone inconstructible** – majoritairement agricole ou forestière, et largement protégée. Avec le PDRZA, la part du territoire destinée aux zones d'activités pourrait passer d'ici 2040 de **0,489 km² (0,30 %)** à un maximum de **0,586 km² (0,36 %)**. Autrement dit : la très grande majorité du territoire restera intacte, et la nature continuera à dominer le paysage de la Vallée.

Un outil de gestion, pas de promotion

Il est également important de rappeler que les chiffres avancés concernant le nombre d'emplois en 2040 ne constituent **en aucun cas des objectifs à atteindre**. Le PDRZA n'est pas un instrument de promotion économique, mais un **cadre de planification**. Il permet d'anticiper le développement prévisible et d'éviter un aménagement désordonné du territoire.

Pourquoi voter OUI

En résumé, voter **OUI au PDRZA**, c'est :

- offrir des opportunités de développement **aux artisans, aux PME et aux grandes entreprises**,
- garantir un **équilibre entre économie et environnement**,
- préserver la **nature et l'agriculture** qui occupent déjà plus de 96 % du territoire,
- se doter d'un outil de planification clair et nécessaire pour l'avenir de la Vallée.

Le 28 septembre, faisons le choix d'un développement maîtrisé, équilibré et respectueux de notre territoire.

Le Comité de soutien se tient à votre entière disposition pour toute question ou remarque

Comité de soutien au PDRZA
p.a. ADAEV, Case Postale 57, 1347 Le Sentier
adaev@valleedejoux.ch